

GAEC

*Segaud*



Corcelles-en-Beaujolais, le 10 juillet 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Innovation biocontrôle : Plus de 40.000 ha de vignes protégées du mildiou et de l'oïdium par des parois de levures inertes

**Solution de biocontrôle, Roméo® se développe dans le Beaujolais.  
Une voie innovante vers l'agroécologie qui rend possible  
la réduction des traitements phytosanitaires conventionnels ou encore la  
diminution de l'utilisation du cuivre et du soufre en viticulture biologique.  
Une solution plébiscitée par les viticulteurs alors que l'oïdium commence à se  
développer suite aux fortes chaleurs de la fin juin.**

### **Double menace sur le vignoble... et sur le vin**

Le mildiou et l'oïdium sont deux maladies fongiques particulièrement virulentes. Sans une protection adaptée, les conséquences peuvent être dramatiques pour les producteurs : pertes de récoltes et qualité du vin menacée. Ces champignons mettent en péril nos vignobles.

Provoqué par un champignon parasite spécifique de la vigne, *Plasmopara viticola*, le mildiou s'attaque à toutes les parties de la vigne : feuilles, inflorescences, grappes, vrilles et rameaux. Repérable en cas d'apparition de taches décolorées sur les jeunes feuilles et d'un duvet blanc en dessous, le mildiou prend l'apparence de taches jaunes et brunes en forme de mosaïques sur les feuilles plus âgées.

Si cette année la pression du mildiou reste relative pour le moment, les fortes chaleurs et la canicule de la fin juin favorisent le développement de l'oïdium, maladie provoquée par un champignon qui apprécie les atmosphères chaudes et humides, *Erysiphe necator*. Après un ralentissement de la croissance, l'oïdium contamine les grappes et la peau des baies se fendille, favorisant l'écoulement prématuré du jus et le développement d'autres champignons pathogènes comme *Botrytis cinerea*, responsable de la pourriture grise. Outre un impact direct sur les rendements, cette maladie menace les arômes et le goût du vin en cas d'attaque tardive. Peu visible à ses débuts, l'oïdium est une maladie difficile à contrôler une fois installée.

### **Imiter la nature pour protéger les cultures**

Les parois de levures inertes de Roméo® vont naturellement stimuler les défenses naturelles de la vigne. Développée en partenariat avec Agrauxine, cette solution à action préventive permet à la vigne de renforcer ses capacités de défense. C'est le mécanisme de potentialisation. Adaptée aux besoins des viticulteurs, cette innovation agit donc sur la plante elle-même et non sur la maladie. C'est parce qu'elle sera fortifiée que la vigne sera plus résistante aux attaques de mildiou et d'oïdium. Roméo® se mélange facilement et son application est peu contraignante : sensibilité faible aux aléas climatiques, délai d'emploi avant récolte restreint, faible dose d'utilisation, etc. Solution non classée, elle n'a pas de Limite Maximale de Résidus (LMR) et est préconisée avec une Zone Non Traitée (ZNT) de seulement 5 mètres. Autorisée en agriculture biologique et conventionnelle, Roméo® permet de répondre aux nouvelles attentes sociétales.

## Investir dans l'innovation

Micro-organismes (bactéries, champignons, virus), substances naturelles, macro-organismes (insectes, acariens, nématodes) ou médiateurs chimiques (phéromones), les solutions de biocontrôle sont de natures différentes. Elles ont en commun de chercher à imiter la nature pour protéger les cultures. Alternatives et complémentaires aux solutions classiques, elles contribuent à optimiser et raisonner les produits de protection des plantes. Présent depuis près de trente ans en viticulture et en arboriculture avec ses solutions Rak®, BASF est leader en France du biocontrôle et souhaite faire de l'hexagone un territoire d'excellence dans ce domaine. Chaque fois que ces solutions sont envisageables, les chercheurs de BASF ont pour mission de les mettre au point pour le monde agricole. Le Groupe BASF consacre d'ailleurs près de 40% de son budget R&D à l'agriculture, soit plus de 900 millions d'euros dédiés chaque année à l'innovation dans ce domaine. Entre 2018 et 2020, BASF lance 9 solutions biocontrôle, dont 4 sur la campagne 2019/2020.

## Le biocontrôle au cœur de la stratégie de Soufflet Vigne

Présente dans les grands vignobles français et engagée dans la voie de l'agroécologie depuis déjà plusieurs années, Soufflet Vigne a expérimenté entre 2010 et 2013, le programme OPT'IFT®, conçu pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires, notamment grâce au biocontrôle. Depuis 2014, il est déployé au travers de la marque de conseil de l'entreprise Vitivalor Solutions®, sur tous les vignobles d'implantation de Soufflet Vigne, de la Champagne au Bordelais, en passant par la Bourgogne, le Beaujolais, et les vignobles du Sud. Visites hebdomadaires des parcelles, parfaite connaissance des maladies et des produits conventionnels et bio, contrôle de la qualité de la pulvérisation (Evidence®), utilisation d'outils d'aide à la décision (OAD) comme Vitirisk, l'expertise de Soufflet Vigne a rendu possible une baisse moyenne de 35% cette année des traitements phytosanitaires (27% en 2018). Le développement de stimulateur de défenses naturelles comme Roméo® permet de sécuriser les récoltes et joue donc un rôle clé dans cette stratégie.

## L'agroécologie en acte au GAEC Segaud

Exploitation de 55 ha dans le Beaujolais, le GAEC Segaud a bénéficié de cet accompagnement par les techniciens viticoles de Soufflet Vigne. Les solutions de biocontrôle, et notamment Roméo®, lui ont permis de s'engager avec succès dans l'agroécologie avec à la clé une optimisation des traitements. L'exploitation est maintenant certifiée Terra Vitis® et ambitionne la certification à Haute Valeur Environnementale à son plus haut niveau, HVE 3. Pour Cédric et Jérôme Segaud, l'innovation a toute sa place au cœur du vignoble pour protéger efficacement une production si particulière et qui fait la fierté de nos terroirs. Pour garantir une protection efficace du vignoble tout en optimisant les traitements phytosanitaires, le biocontrôle est en fort développement dans le vignoble du Beaujolais.

## VISUELS HD ET LIBRES DE DROITS DISPONIBLES SUR DEMANDE

Contact presse : Nathalie Aubin

Tél. : 01 39 53 53 33 - [aubin@droitdevant.fr](mailto:aubin@droitdevant.fr)



Marque déposée Agrauxine SA

Roméo® : AMM n° 2170654 – Composition : Poudre mouillable (WP) – 941 g/kg de Cerevisane. Sans Classement. Produit de bio-contrôle Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com)

Marque déposée BASF. Rak® 1 Cochylis : AMM N°9400462 - Composition : acétate de Z-9 dodécénylène 85 % - Classement : H412. Rak® 2 New : AMM N°2150105 - Composition : 0,367 g/diffuseur de E7,E/Z9-dodecadienyl acetate + n-dodecyl acetate - Classement : Attention H315 - H411 - SGH07 - SGH09. Rak® 1+2 Mix : AMM N°2140215 - Composition : 0,217 g/diffuseur de (E,E/Z)-7, 9-dodecadien-1-yl acetate + 0,226 g/diffuseur de (E,Z)-9-dodecen-1-yl acetate - Classement : Attention H315 - H412 - SGH07. Produit de bio-contrôle. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com)